

[francebleu.fr](https://www.francebleu.fr)

Mort de l'adolescent de 13 ans renversé à Saint-Sébastien-de-Raids : un manchois de 50 ans mis en examen

Jacqueline Fardel

5-6 minutes

Publié le dimanche 14 décembre 2025 à 16:13

10 jours après l'accident de Saint-Sébastien-de-Raids qui a coûté la vie à un adolescent de 13 ans, un manchois de 50 ans mis en examen ce dimanche 14 décembre 2025 pour homicide routier avec deux circonstances aggravantes : consommation excessive de substances psychoactives et délit de fuite

Un manchois de 50 ans a été mis en examen ce dimanche 14 décembre pour homicide routier avec deux circonstances aggravantes : consommation excessive de substances psychoactives et délit de fuite. Il est soupçonné d'être impliqué dans l'accident de Saint-Sébastien-de-Raids le 4 décembre qui a coûté la vie à un adolescent de 13 ans. L'automobiliste a été placé en détention provisoire par le juge des libertés et de la détention. **Selon le Procureur de la République de Coutances, Gauthier Poupeau, c'est une pièce de son véhicule, une camionnette blanche, qui a permis de retrouver la trace de l'automobiliste.** Ce 4 décembre il avait poursuivi sa route après avoir heurté l'adolescent alors qu'il circulait dans le même sens que lui sur la RD 101 au lieu dit "La Beurrière", vers 18h. Le garçon de 13 ans était décédé sur les lieux, une heure plus tard.

De nombreux moyens mobilisés pour l'enquête de terrain

Sur place, les enquêteurs ont donc retrouvé un bout de rétroviseur. Une pièce qui a permis d'identifier la marque du véhicule incriminé, le modèle et l'année de production. A partir de là, 576 véhicules correspondant ont été recensés dans le département. **Dans le même temps, chaque jour, ce sont entre 20 et 40 militaires de la Compagnie de gendarmerie départementale de Coutances et de 3 autres compagnies de la Manche qui ont travaillé [sur l'enquête de voisinage, l'appel à témoin et les multiples vérifications.](#)** Ils ont eu l'assistance d'un technicien en identification criminelle (TIC) et d'un technicien en nouvelles technologies (NTECH) du Groupement de gendarmerie de la Manche et l'hélicoptère de la Section aérienne de la gendarmerie basée à Rennes.

Des témoignages qui ont permis de remonter à un homme, sans antécédent judiciaire. Placé en garde à vue vendredi 12 décembre, il a confirmé qu'il circulait bien aux alentours de Saint-Sébastien-de-Raids dans les horaires de l'accident. **Il a assuré ne pas se souvenir du trajet en raison d'une perte de mémoire provoquée par une prise excessive de médicaments. L'enquête a cependant établi que le rétroviseur droit de son véhicule avait été changé le lendemain des faits.**

Sur leur page Facebook, les gendarmes de la Manche demande de ne plus partager l'appel à témoins diffusé depuis les faits. L'enquête poursuit son cours et permettra de déterminer les circonstances exactes de ce drame, précise encore les gendarmes.

Pour afficher ce contenu Facebook, vous devez accepter les cookies **Réseaux Sociaux**.

Ces cookies permettent de partager ou réagir directement sur les réseaux sociaux auxquels vous êtes connectés ou d'intégrer du contenu initialement posté sur ces réseaux sociaux. Ils permettent aussi aux réseaux sociaux d'utiliser vos visites sur nos sites et applications à des fins de personnalisation et de ciblage publicitaire.